

Activité d'apprentissage - Formation spécialisée des observateurs militaires de l'ONU

Exercice de simulation (TTX)

Description / Préparation

Objet : Cet exercice propose une activité d'apprentissage, dans le but de renforcer les résultats de la formation et les enseignements « à retenir » des leçons.

Public cible : Leadership des observateurs militaires de l'ONU, personnel observateur et observateurs en formation / observateurs déployés.

Définition : Les exercices de simulation TTX se déroulent dans un cadre informel, où l'audience ciblée peut discuter des principes et concepts applicables dans le contexte d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies, selon des scénarios hypothétiques de situations et d'incidents spécifiques. Cet exercice sert à renforcer les objectifs d'apprentissage. Il aide surtout les participants à mieux cerner l'intégration des unités dans un environnement de maintien de la paix. Il peut aussi servir d'activité d'apprentissage pour renforcer l'approche et aider les pays fournisseurs de contingents, avant le déploiement, à ajuster leur planification, leurs politiques et procédures, leur formation, leur logistique, leurs ressources et leur commande et contrôle actuels. L'efficacité d'un exercice TTX tient à l'engagement dynamique des participants et à leur évaluation des révisions recommandées aux plans d'action, susceptibles d'affecter les politiques, procédures et plans actuels au bénéfice d'une opération efficace et efficiente dans un environnement de maintien de la paix des Nations Unies.

Méthodologie :

Une discussion en profondeur est encouragée, selon une méthode de résolution des problèmes lente, plutôt qu'une prise de décision spontanée et rapide ou qu'un exercice de développement prolongé sur la base d'ordres détaillés. L'exercice de simulation TTX suit plutôt un processus de développement de plan d'action modifié. Selon leur doctrine nationale de résolution des problèmes, leur méthodologie, leur processus de décision militaire et leur procédure de commandement des troupes, les participants analysent la situation / les scénarios, la mission / les tâches et présentent une analyse des plans d'action à exécuter dans le cadre d'une opération de maintien de la paix de l'ONU.

On introduit en outre dans la discussion des exercices d'hypothèse (« et si ? ») (intrants) et la réflexion sur des incidents potentiels susceptibles de se produire pour préparer les observateurs militaires de l'ONU à réagir et à prendre des mesures correctives. L'efficacité d'un exercice TTX tient à l'engagement dynamique des participants et à leur évaluation des ajustements et des révisions possibles de leurs procédures et plans actuels, en fonction de l'environnement de maintien de la paix des Nations Unies.

Les participants doivent recevoir le scénario NARALAND / la situation / les directives de cet exercice TTX un jour avant la conduite effective de l'exercice. Ils pourront ainsi passer la documentation en revue et être prêts à discuter l'étape 1 de l'exercice TTX.

Animateurs / instructeurs / mentors Sous la conduite d'instructeurs / mentors expérimentés, les participants seront guidés au fil du processus et des discussions de la pertinence, de la souplesse, des avantages et des inconvénients des plans d'action et des problèmes potentiels. Les instructeurs sont appelés à mettre en lumière la pertinence des éléments centraux des plans d'action au soutien des opérations de maintien de la paix et, au besoin, à aider les participants à

comblent les lacunes éventuelles dans cette transition d'une opération militaire nationale standard vers une opération et un environnement de maintien de la paix. Responsabilités :

- Procédez, non pas comme un chargé de cours traditionnel, mais plutôt comme un guide ; supervisez le partage des connaissances.
- Enregistrez toutes les idées / tous les points principaux sans jugement.
- Favorisez la génération de solutions par les participants.
- Encouragez la participation de tous les membres (pas seulement des officiers supérieurs).
- Identifiez les idées qui peuvent être combinées.
- Examinez, vérifiez et priorisez les idées émises avec les participants.
- En votre qualité d'agent de maintien de la paix expérimenté, invitez ou partagez les connaissances et les enseignements tirés sans favoriser une solution particulière.
- Effectuez avec les participants une orientation initiale couvrant les aspects suivants : but principal, objectifs, résultats, critères, méthodologie, contraintes, durée, règles et responsabilités du rapporteur.

Participants :

- Déduisez, étudiez et analysez les scénarios, les situations et vos tâches ; considérez un plan d'action possible et ses mérites.
- Prenez part à la discussion sans juger l'apport des autres participants.
- Écoutez attentivement, n'interrompez pas (participants de rang supérieur, laissez parler vos subordonnés).
- Aidez à fournir les points principaux au rapporteur.
- Générez les critères d'analyse possibles axés sur les opérations de l'ONU.

- Présentez vos arguments dans l'optique du soutien d'une opération de maintien de la paix par rapport à vos normes d'opération militaire nationale.
- Participez à la discussion relative aux instructions permanentes, aux règles d'engagement, aux droits de l'homme, au droit humanitaire et au droit de la nation hôte.
- En votre qualité d'agent de maintien de la paix expérimenté, invitez ou partagez les connaissances et les enseignements tirés.

Modèle proposé (modifier au besoin) :

Étape 1 - Orientation

10 minutes Objet / Méthode / Procédure

10 minutes Orientation sur la situation et le scénario

20 minutes Les participants lisent / étudient le scénario, les situations, les incidents et les tâches

(Recommandez aux animateurs de distribuer des fiches factuelles / récapitulatifs et un exemplaire du scénario, de la situation et des incidents.)

Étape 2 - TTX 1

30 minutes Élaboration du plan d'action (répartition en deux groupes)

20 minutes Présentation du plan (10 minutes par groupe)

20 minutes Choix du plan à analyser / discuter selon les critères spécifiés (enregistrer les points principaux au tableau)

10 minutes + Ajout d'intrants à discuter ; 10 minutes par intrant (enregistrer les points principaux au tableau)

5 minutes Chaque membre écrit ses propres idées en se référant aux points principaux affectant l'unité dans les opérations de l'ONU

15 minutes Résumé et enseignements tirés (passer en revue les principaux points selon les critères)

Étape 3 - TTX 2 (si l'animateur le juge nécessaire / si le temps le permet)

30 minutes Introduction d'autres intrants sous différents scénarios ou nouvelle tâche de plan d'action

Étape 4 - TTX ½

10 minutes Passage en revue et conclusion des leçons apprises et renforcées pendant l'exercice.

Scénario

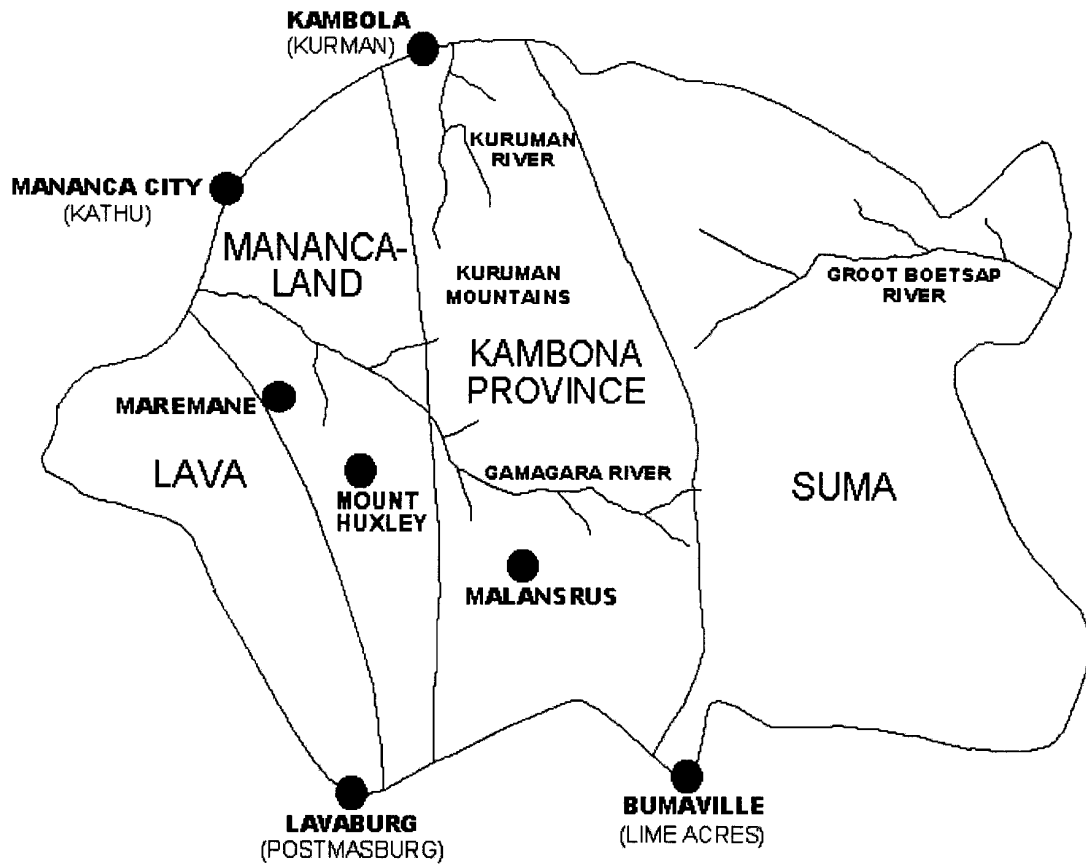
La crise qui déchire aujourd'hui les Naraland (voir la carte jointe), une nation insulaire au large des côtes orientales de l'Afrique australe, remonte à l'époque précoloniale. Au 19^e siècle, la tribu Kambo a été forcée à fuir sa terre ancestrale sous l'assaut des plus puissants Manancas. Les Manancas sont restés en possession de la terre aujourd'hui appelée Manancaland, tandis que les Kambos s'implantaient finalement à l'est, dans la province actuelle de Kambona. Les Kambos n'ont cependant jamais renoncé à leurs revendications sur le Manancaland.

Pendant les années 1960, ils y ont lancé une attaque non provoquée, que les Manancas ont réussi à arrêter. Les zones détenues par les parties belligérantes au terme de ces hostilités ont établi les limites provinciales actuelles. Ces limites n'ont jamais été acceptées par les belligérants, malgré les efforts de médiation du gouvernement des Naraland. Depuis lors, des affrontements mineurs se sont répétés entre les deux provinces et les deux côtés ont formé des milices qui disposent de caches d'armes et de mines terrestres.

Ces derniers temps, le Mouvement de libération de Kambona (MLK) et le Mouvement de résistance de Manancaland (MRM) ont lancé plusieurs attaques contre leurs provinces respectives. Malgré de violents affrontements ayant donné lieu à de lourdes pertes, en particulier dans la population civile, aucune des factions n'a pu atteindre ses objectifs militaires. Le gouvernement des Naraland n'a pas pu assurer la sûreté et la sécurité des populations civiles de la région, mais il a pu négocier un cessez-le-feu (le Traité de Windhoek) et les deux parties ont consenti à une médiation et intervention internationale.

Les Nations Unies ont ainsi déployé, principalement, une mission d'observateurs, avec une petite force de sécurité militaire, un détachement NEDEX, un élément DDR et une force de police, sous mandat de l'ONU : la « mission des Nations Unies aux Naraland » (UNMIN), appelée à surveiller les parties belligérantes et à aider le gouvernement des Naraland à protéger les civils. Le Traité de Windhoek a mis en œuvre l'établissement d'une zone démilitarisée et le désarmement des milices (DDR). Le déploiement de l'UNMIN remonte aujourd'hui à huit mois. Dans la zone de la mission, l'Équipe-pays, y compris le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et le Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme (OHCHR) sont présents et actifs.

Carte des Naraland



Situation

Ce dernier mois, plusieurs incidents se sont produits, indiquant un regain de tension entre les deux parties. Il y a eu plusieurs incidents de tirs, ainsi que des rapports de contrebande, d'agitation et de recrutement dans les camps de personnes déplacées, et des signes de mines antipersonnel et d'EEI récemment posés. On observe depuis quelques jours une détérioration continue de la situation de sécurité dans la zone de responsabilité. Les habitants locaux se plaignent que le gouvernement et les Nations Unies n'en font pas assez pour assurer leur sûreté et leur sécurité. Ils continuent à voir des vols à main armée, des enlèvements et des violations des droits de l'homme par des groupes armés, un manque d'emploi et des routes en mauvais état, notamment. Ils accusent l'ONU de ne rien faire pour améliorer la situation. Ils ont par conséquent décidé de ne plus autoriser l'ONU à effectuer les patrouilles prévues dans le mandat de la mission. Ce matin, votre équipe a constaté que les habitants avaient encerclé et bloqué toutes les routes d'accès à la base d'opérations des observateurs militaires de l'ONU et aux sites de DDR. Les habitants ont également signalé (sans confirmation) que les femmes et les enfants étaient brutalisés dans un village situé à 15 kilomètres de la base d'opérations. Un observateur militaire de l'ONU en patrouille hier soir a observé la pose d'un EEI à proximité d'un carrefour généralement fréquenté par les observateurs. Le Représentant spécial du Secrétaire général a chargé le chef des observateurs militaires de faciliter l'amoindrissement des tensions avec les groupes armés et les dirigeants locaux en vue de stabiliser la situation et de réaffirmer, de la part de l'ONU, l'engagement de respect de l'accord de cessez-le-feu.

Tâche

Vous êtes le chef de l'équipe des observateurs militaires de l'ONU et vous avez pour tâche de planifier, d'organiser, de préparer et d'instruire les sous-équipes d'observateurs pour mener des opérations propices à la réduction des tensions, au soutien des opérations de DDR et à l'assurance de la protection des civils (y compris la gestion des menaces posées par les EEI et les mines). Élaborez des plans d'action pour l'exécution de ces tâches / missions ; quelle orientation et quelles instructions donnez-vous aux équipes d'observateurs militaires de l'ONU ?

Guide animateur - Accompagnement des participants recommandé sur les points suivants :

- Contactez la force de protection la plus proche sur les questions de sécurité.
- Contactez les personnes-relais (« wardens ») pour les dispositions de sécurité nécessaires.
- Organisez les tâches de vos observateurs militaires pour que la mission traite le problème des groupes armés, de l'insatisfaction de la population civile, de l'assistance DDR et de la protection des civils (menaces de mines et EEI comprises).
- Communiquez la situation à votre chaîne de commandement - selon les

formats de compte rendu applicables.

- Quelles sont les ressources requises pour la négociation et la médiation ?
- Vérification et enquête des violations signalées.
- Qui d'autre peut aider concernant le mandat de protection des civils ?
- Formez deux groupes invités à déduire et analyser indépendamment la mission / les tâches et à considérer les plans d'action possibles et les mérites du plan recommandé.
- De manière générale, comment allez-vous organiser les forces et les sous-tâches ?
- Comment allez-vous assurer la sécurité des civils et de votre propre force ?
- Si nécessaire, comment allez-vous transporter le personnel et le matériel ; demandez hélicoptère et support médical ?
- Comment allez-vous soutenir votre opération ?
- Comment allez-vous commander, contrôler et communiquer, à qui devez-vous rendre compte ?
- Considérations relatives aux sites DDR
- Revoyez la leçon sur les champs de mine et les EEI ... dites aux stagiaires d'appliquer les TTP et les principes donnés et renforcez la procédure à suivre s'ils se retrouvent dans un champ de mines ou observent des EEI possibles.
- Comme vous opérez dans un environnement de maintien de la paix des

Nations Unies sous les directives, politiques, procédures, SOFA, règles d'engagement, etc., de l'ONU : y a-t-il des domaines ou des tâches, techniques ou procédures spécifiques à ajuster par rapport à vos instructions permanentes et politiques nationales ou militaires de contingent actuelles (mettez-les en lumière dans les discussions) ?

1. Définissez les critères d'analyse des plans d'action (en vous concentrant sur le point ci-dessus).
2. Les groupes doivent présenter leur plan d'action au groupe complet à l'aide d'un simple schéma ou tracé visuel.

Intrants possibles :

Annexe A

- a. Refus des habitants locaux à négocier
- b. Jet de pierres contre le complexe de la base d'opérations et la patrouille d'observateurs militaires de l'ONU
- c. Attaque contre les civils
- d. Rencontre de victimes récentes de violences sexuelles liées aux conflits
- e. Menace potentielle à la sécurité du personnel de l'ONU (tirs, embuscade, raids, enlèvement, etc.)
- f. Accident de la route et premiers secours
- g. L'équipe des observateurs militaires de l'ONU se retrouve dans un champ de mines. Champ de mines, engins et munitions non explosés (UXO) et analyse de cratère / procédure, etc.
- h. Manifestation contre l'ONU
- i. Assassinat d'un commandant démobilisé / individu inscrit au programme DDR
- j. Attaque contre personnes déplacées / réfugiés
- k. Projection négative de l'ONU dans les médias locaux et rumeurs

REFUS DES HABITANTS LOCAUX À NÉGOCIER

Le QG de l'UNMIN a été informé de la pose possible de mines antipersonnel et d'EEL dans la région montagneuse de la province de Kambona. Il a chargé votre base d'en rechercher les preuves.

Votre équipe d'observateurs militaires de l'ONU a effectué une patrouille dans un village isolé des monts Kuruman. Votre patrouille était accompagnée d'un assistant multilingue local. Lorsque la patrouille a atteint le village, les habitants se sont montrés aimables et coopératifs. La patrouille a par conséquent respectueusement demandé à s'entretenir avec l'ancien du village. Les habitants ont commencé à préparer l'endroit de la rencontre en y posant un tapis et en apportant de la nourriture et des boissons locales. L'équipe d'observateurs a été priée d'attendre l'arrivée du dirigeant, donnant ainsi aux habitants le temps de préparer adéquatement la rencontre. Dès son arrivée, l'ancien du village a invité l'équipe d'observateurs à se joindre à lui et à prendre le thé avec lui sur le tapis. Les observateurs et l'assistant multilingue ont pris place sur le tapis mais, tout à coup, l'ancien du village s'est fâché et, d'un geste, a renvoyé l'équipe.

Pour les participants à l'exercice :

- Qu'a-t-il pu se passer ?
- À votre avis, comment cette situation aurait-elle pu être évitée ?

Guide animateur - Accompagnement des participants recommandé sur les points suivants :

- Sensibilisation à la culture locale :
 - Salutations (s'incliner, serrer la main, regarder droit dans les yeux, etc.)
 - Bottes / chaussures sur le tapis
 - Refus de nourriture ou de boisson
 - Approche masculine / féminine
- Préparation de la patrouille :
 - Briefing
 - Préparation séparée de l'assistant multilingue (habillement)
 - Responsabilité du chef de l'équipe

JET DE PIERRES CONTRE LE COMPLEXE DE LA BASE D'OPÉRATIONS / LA PATROUILLE D'OBSERVATEURS MILITAIRES DE L'ONU

Le QG de l'UNMIN a chargé votre base de rechercher les preuves d'activités de contrebande, y compris la recherche de sources locales dans la région suspecte afin d'obtenir plus de renseignements et de vérifier ces allégations.

Lors de la patrouille le long de la frontière entre Manancaland et la province de Kambona, votre équipe d'observateurs militaires de l'ONU a vu des mouvements d'habitants locaux d'un côté à l'autre. Votre chef d'équipe a décidé d'établir un poste d'observation temporaire et d'effectuer une observation stationnaire pour surveiller la situation. L'équipe a observé l'échange de caisses vertes et brunes et les participants à cet échange ont semblé nerveux quand ils ont repéré les observateurs militaires de l'ONU qui les observaient du haut de la colline et prenaient des photos. Tout à coup, certains se sont mis en colère et ont commencé à jeter des pierres contre les observateurs.

Pour les participants à l'exercice :

- Pourquoi les habitants locaux sont-ils devenus hostiles ?
- Que feriez-vous ensuite ?
- Pouvez-vous confirmer la contrebande d'armes ?

Guide animateur - Accompagnement des participants recommandé sur les points suivants :

- Préparation de la patrouille :
 - Briefing de l'équipe / préparation de la patrouille (considérer la façon de réagir si votre équipe d'observateurs rencontre des groupes armés qui échangent des armes)
 - Responsabilité du chef d'équipe des observateurs militaires de l'ONU
 - Mesures de sûreté et de sécurité lors de l'établissement d'un poste d'observation temporaire

ATTAQUE CONTRE LES CIVILS

Un chef religieux mananca appelle le chef des observateurs militaires. Il lui dit que des combattants du MLK ont attaqué le village de Maremane deux jours plus tôt. Ils auraient brûlé de nombreuses habitations, volé du bétail et enlevé six enfants. Deux civils manancas ont été tués. Le MLK s'est retiré. La rumeur court que le MRM cherche déjà comment prendre sa revanche.

Pour les participants à l'exercice :

- Les incidents décrits par le chef religieux vous paraissent-ils exacts ou complets ?
- Peut-être y a-t-il eu d'autres violations (comme des viols ou autres préjudices aux villageois) non signalés ?

Guide animateur - Accompagnement des participants recommandé sur les points suivants :

- Les observateurs militaires de l'ONU doivent enquêter sur l'incident en tant que violation possible du cessez-le-feu, avec de graves violations potentielles des droits de l'homme et du droit international humanitaire.
- Avec l'équipe de sécurité des Nations Unies, cherchez à évaluer si et avec quelle protection une patrouille peut être envoyée à Maremane.
- Considérez aussi comment l'attaque de revanche potentielle du MRM affecterait la situation de sécurité pour les observateurs militaires et autres personnels de l'ONU.
- Alertez les forces de sécurité nationales et priez-les d'assumer leur obligation fondamentale d'assurer la sécurité sur leur territoire et de protéger les civils.
- Alertez aussi le Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme et l'UNICEF. Selon la situation de sécurité, considérez l'établissement d'une équipe d'enquête conjointe avec le Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme et l'UNICEF pour vérifier ce qui s'est passé.
- En consultation avec le Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme et l'UNICEF, le chef des observateurs militaires doit déterminer comment mener un effort concerté pour calmer les tensions et assurer la libération des six enfants enlevés.

VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS

À 11h, une patrouille d'observateurs militaires de l'ONU rencontre quatre femmes kambos, dont une fille de 12 ans. Toutes semblent gravement blessées et leurs vêtements sont en lambeaux. Elles informent la patrouille que des combattants de la milice MRM les ont violées la nuit dernière. En votre qualité d'observateur militaire de l'ONU, vous avez eu l'occasion de parler à la jeune fille, accompagnée de son institutrice. Elles vous ont dit ceci :

« Parfois, les combattants viennent à l'école, chercher de jeunes écolières. Nous [enseignants] ne pouvons pas refuser. Elles [écolières] partent avec [les combattants]. ... Les soldats n'entrent pas dans la classe, mais quand un combattant frappe à la porte, nous devons répondre. Cela s'est produit en mai. J'ai dit bonjour. Il a demandé une fille. Je ne peux pas refuser. J'ai donc appelé la fille, celle dont il avait dit le nom, et elle est partie avec lui. Il n'avait pas de fusil, mais son escorte, derrière lui, en avait. Nous ne pouvons rien dire, ou bien risquer d'être tuées. »

Elles ont maintenant peur de retourner dans leur communauté.

Pour les participants à l'exercice :

- Comment les observateurs militaires de l'ONU doivent-ils assurer que les femmes reçoivent des soins médicaux auprès d'une ONG ou dans un hôpital doté de l'expertise requise ?
- Que pensez-vous : est-il encore temps d'obtenir des médecins un nécessaire de prophylaxie PPE pour réduire le risque d'infection par le VIH ?

Guide animateur - Accompagnement des participants recommandé sur les points suivants :

- La mission doit alerter le Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme et l'UNICEF de l'incident en vue de leur enquête de suivi et de son soutien (la mission doit avoir établi à l'avance des instructions permanentes sur le partage d'information).
- L'incident doit être traité de manière strictement confidentielle pour que les victimes ne soient pas rejetées de leur propre communauté / famille,

qui pourrait considérer « honteux » d'avoir parmi elles une victime d'un viol.

- Le nom et l'identité des victimes ne doivent pas être inclus dans les rapports qui circulent dans la mission (pour éviter le risque de fuites ou de lecture par le personnel national).
- Violations des droits de l'homme : Enlèvement, violence sexuelle, torture, vulnérabilité de l'enfant, menace à l'éducation des filles
- Droits civils et politiques : Droit à la vie, droit de ne pas être soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, droit à être protégé de la traite
- Droits économiques, sociaux et culturels : Droit à l'éducation
- Protégez les victimes et les témoins et assurez la confidentialité.
- Enregistrez et transmettez les allégations de violations à la composante des droits de l'homme (y compris l'unité de protection de l'enfance et les conseillers pour la protection des femmes).
- Rendez compte aux organismes de coordination de la protection des civils.
- Établissez des patrouilles et des déploiements temporaires pour protéger les populations vulnérables.
- Plaidez auprès des autorités civiles et des commandants militaires pertinents pour que cessent les violations.
- Coopérez avec les acteurs pour la protection et l'aide humanitaire, y compris concernant l'orientation des victimes.

MENACE POTENTIELLE À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL DE L'ONU (TIRS, EMBUSCADE, RAIDS, ENLÈVEMENT)

L'équipe d'observateurs militaires de l'ONU que vous dirigez patrouillait près du fleuve Kuruman et vous avez soudain vu apparaître cinq hommes armés devant le véhicule de patrouille. Après avoir crié quelques mots, ils se sont mis à tirer sur les pneus de votre véhicule.

Pour les participants à l'exercice :

- À votre avis, convient-il d'arrêter votre véhicule et pourquoi ?
- Est-ce sûr ?
- Votre véhicule est-il en bon état pour continuer ?
- Êtes-vous armés ?

Guide animateur- Accompagnement des participants recommandé sur les points suivants :

- Si vous décidez d'arrêter le véhicule de l'ONU :
 - Signalez la situation à la base d'opérations de l'ONU (n'oubliez pas que certains véhicules sont équipés d'une radio avec « bouton d'urgence / Emergency »).
 - Collectez autant d'information que possible (habillement, armes, nombre, groupe, etc.)
 - Si vous êtes capturés : restez calmes, coopérez, insistez sur votre mandat et sur les principes de l'ONU (impartialité).
 - Essayez de négocier et d'établir un rapport.
- Si vous décidez de ne pas vous arrêter :
 - Avez-vous signalé la situation à la base d'opérations ?
 - Êtes-vous armés ?
 - Votre véhicule est-il en bon état pour continuer ?
 - Est-ce sûr ?

ACCIDENT DE LA ROUTE ET PREMIERS SECOURS

Vous effectuez une patrouille de longue distance (à 70 km de la base), avec deux véhicules. Il pleuvait et, au moment où l'un de vos véhicules a essayé de passer au bord d'une falaise, il y a eu un glissement de terrain et le véhicule a été emporté. Deux membres de votre patrouille sont blessés. L'un a la jambe cassée et l'autre est blessé à la tête et inconscient. Vous et les autres observateurs de votre véhicule êtes indemnes.

Pour les participants à l'exercice :

- Avez-vous un plan d'évacuation primaire (CASEVAC) ?
- Quelle approche de premiers secours devez-vous avoir ?

Guide animateur- Accompagnement des participants recommandé sur les points suivants :

MINES ANTIPERSONNEL ET EEI

Le mois passé, plusieurs incidents ont eu lieu, indiquant un regain de tension entre le MLK et le MRM. Il y a aussi eu plusieurs rapports de tirs, de contrebande et de mines antipersonnel et EEI récemment posés.

En cours de patrouille, un observateur militaire de l'ONU observe aussi un EEI le long d'une route normalement fréquentée par les observateurs militaires.

Pour les participants à l'exercice :

- Quelles sont vos réactions immédiates ?
- Comment continuer votre patrouille ?

Guide animateur– Accompagnement des participants recommandé sur les points suivants :

Réactions immédiates

- Criez « EEI » pour arrêter le véhicule.
- Arrêtez l'escorte et marquez l'emplacement de l'EEI.
- Photographiez l'EEI et joignez la photo à votre compte rendu quotidien.

Comment continuer la patrouille

- Reculez jusqu'à atteindre une zone sûre, signalez la situation et attendez l'arrivée de l'équipe NEDEX.
- Continuez la patrouille et utilisez un UAV pour identifier d'autres signes de mines antipersonnel ou d'EEI récemment posés.
- Contactez la force de protection la plus proche sur les questions de sécurité.
- Organisez votre équipe d'observateurs militaires contre les menaces de mines et d'EEI.
- Étapes de négociation et médiation

MANIFESTATION CONTRE L'ONU

Lors d'une patrouille d'observateurs militaires de l'ONU, votre véhicule a heurté une vache qui traversait la route. L'animal blessé n'a pas survécu. Le propriétaire de la vache a protesté contre l'ONU sur les lieux de l'incident. Les habitants du village se sont approchés et ont exigé compensation / paiement. Une manifestation contre l'ONU a suivi et l'ONU n'est plus autorisée à patrouiller dans la zone.

Pour les participants à l'exercice :

- Quelles mesures prendriez-vous pour stabiliser la situation et revenir à la normale ?
- Quelle importance la population locale accorde-t-elle à ses possessions ?
- Quel est le meilleur moyen pour parvenir à un accord avec elle ?

Guide animateur- Accompagnement des participants recommandé sur les points suivants :

- Rendez compte de la situation à la chaîne de commandement des Nations Unies.
- Si vous êtes encerclés par la population locale : restez calmes, coopérez, insistez sur votre mandat et sur les principes de l'ONU (impartialité).
- Collectez autant d'information que possible sur la réaction de la population.
- Essayez de négocier.
- Sécurité et code de la route lors de la conduite de véhicules de l'ONU

ASSASSINAT D'ANCIENS COMMANDANTS DU MRM DÉMOBILISÉS DANS LE CADRE DU DDR

Trois anciens commandants du MRM récemment démobilisés avec l'aide de la Mission ont été retrouvés morts. Ils ont apparemment été sommairement exécutés. Les partisans durs du MRM qui résistent à la démobilisation considéraient depuis longtemps ces commandants comme des traîtres. Ils restent aussi les ennemis jurés du MLK.

Pour les participants à l'exercice :

- Que doivent faire les observateurs militaires de l'ONU pour coordonner avec le Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme ?
- Comment enquêter sur l'incident ?

Guide animateur - Accompagnement des participants recommandé sur les points suivants :

- L'incident pose un risque grave pour le processus DDR car plus personne n'acceptera la démobilisation si sa sécurité n'est pas assurée.
- Il importe d'établir d'où vient la menace, du MRM ou du MLK, pour protéger les autres commandants du MRM d'un sort semblable.
- Les autorités nationales doivent être alertées et il faut leur faire bien comprendre que l'enquête et le jugement des coupables sont de la plus haute importance.
- Il faut aussi considérer comment la mission et le Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme peuvent user de mesures telles que le plaidoyer auprès des parties en conflit, la pression sur les forces de sécurité de l'État hôte pour qu'elles assurent la protection des commandants démobilisés ou des patrouilles en mission (protection par présences), de façon à éviter l'assassinat d'autres commandants démobilisés du MRM.

ATTAQUE CONTRE PERSONNES DÉPLACÉES / RÉFUGIÉS

Votre équipe d'observateurs militaires de l'ONU a visité un camp de personnes déplacées. Elles se sont plaintes de la présence dans la zone de responsabilité d'un groupe armé opposé au gouvernement et qui mène des attaques contre les civils. Ce groupe armé vit parmi la population civile, qui partage pour beaucoup les mêmes origines ethniques que ses membres. Les membres du groupe ne sont pas toujours en uniforme. Les cibles principales des attaques sont les personnes déplacées et les réfugiés d'une province ou d'un pays voisin, qui les accusent de les piller et de restreindre leurs approvisionnements en nourriture et en eau.

Pour les participants à l'exercice :

- Quelles sont vos obligations, en votre qualité d'observateurs militaires de l'ONU, concernant l'assurance des droits des personnes déplacées et des réfugiés.
- À quel organisme de l'ONU faut-il faire appel concernant la non-interruption de l'approvisionnement en nourriture, le soutien logistique, etc. ?

Guide animateur– Accompagnement des participants recommandé sur les points suivants :

- La distinction entre les civils et les combattants est difficile dans ce contexte. Le droit international humanitaire régit les actes licites à l'encontre des combattants en période de conflit armé et interdit aussi les attaques ciblées sur les civils. Parallèlement, le droit international des droits de l'homme exige la protection des droits de l'homme des populations civiles (y compris le droit à la vie).
- Si les forces de sécurité de l'État ciblent les civils, suivant le mandat, la Force peut être appelée à agir pour protéger les civils, surveiller les violations des droits de l'homme et en rendre compte. Les réfugiés ont spécifiquement droit à la protection.
- Les menaces contre leur protection peuvent émaner de parties étatiques ou non-étatiques. Les missions dotées d'un mandat de protection des civils doivent prévoir, dans leurs plans, toutes les menaces.
- Plus de renseignements sont nécessaires sur les tendances observées dans la zone et sur la manière d'identifier les membres des groupes armés. Il faut en savoir plus sur les antécédents historiques et la conduite antérieure pour poser un jugement concluant.

- Des mesures doivent être prises pour entrer en contact avec les dirigeants du groupe armé et engager politiquement les forces de sécurité pour les alerter des difficultés de l'opération (sous réserve de la politique onusienne de diligence voulue en matière de droits de l'homme, discutée dans la leçon suivante).
- Les plans d'action doivent atténuer les risques aux civils posés par toute intervention planifiée par l'ONU. La Force doit considérer si le plan d'action proposé pourrait accidentellement accroître le risque posé aux civils, ainsi que cerner la différence éventuelle entre les menaces posées à la protection des hommes, des femmes, des garçons et des filles.

PROJECTION NÉGATIVE DE L'ONU DANS LES MÉDIAS LOCAUX

Une propagande négative contre l'ONU et son personnel est projetée dans les médias électroniques / sociaux locaux. Le chef des observateurs militaires de l'ONU charge votre base de soutenir le Bureau de l'information, au QG de l'UNMIN, en lui communiquant vos derniers accomplissements sur le terrain, dans le but de publier un article positif dans la presse locale et de réaffirmer l'engagement de l'ONU à faire respecter l'accord de cessez-le-feu.

Pour les participants à l'exercice :

- Quelle information aimeriez-vous soumettre au Bureau de l'information ?
- Quelles devraient être les directives d'engagement des observateurs militaires de l'ONU avec les médias ?
- En votre qualité d'observateur militaire de l'ONU, que pouvez-vous partager avec les médias ?

Guide animateur– Accompagnement des participants recommandé sur les points suivants :

- Maintien de la paix et médias, impacts de la couverture médiatique (image positive et négative).
- Connexion entre la réputation de l'ONU en général et votre sécurité sur le terrain.
- Suivez les recommandations du Bureau de l'information de la mission.
- Gestion des médias locaux pour une interview
 - Exprimez les faits, pas d'opinions ni de commentaires.
 - Parlez avec respect de la population locale.
 - Laissez les questions sensibles au Bureau de l'information.
- Médias aimables ou hostiles
- Outre les journalistes traditionnels, il y a des reporter locaux « stingers », des blogueurs, des « journalistes citoyens » qui publient sur des sites Web, sur les sites de médias sociaux et sur de nouvelles plateformes, de sorte que le flux de l'information est beaucoup plus rapide.